

Diplôme Universitaire d'Études Technologiques Internationales

DUETI

Formation diplômante niveau Bac + 3

Contact :

Responsable du DUETI et des
Relations Internationales

Alexandra Chevalier

Tel : 01 49 40 62 80
alexandra.chevalier@univ-paris13.fr

Métro : ligne 13 station "Saint-Denis Basilique"
suivre place du 8 mai
Autobus : ligne 154 arrêt "Marché de Saint-Denis"
RER : ligne D gare de Saint-Denis
puis tramway station "Marché de Saint-Denis"
SNCF : gare de Saint-Denis
puis tramway station "Marché de Saint-Denis"
Tramway : T1 ou T5 station "Marché de Saint-Denis"



Conception : Didier Sallot, service communication IUT de Saint-Denis - novembre 2020



Objectifs de la formation

Le DUETI est un Diplôme d'Université créé par le réseau des IUT de France qui en régit les modalités et les critères d'inscription. Il permet aux titulaires d'un DUT d'effectuer leur 3ème année (L3, diplôme de niveau II) au sein d'une université étrangère tout en bénéficiant à leur retour, d'une validation de leur poursuite d'étude par un DU.

A votre retour, vous pourrez postuler en Master, diplôme de niveau I. (Vérifiez toutefois avant votre départ que votre future école/université accepte la candidature des étudiants possédant le DUETI. C'est le cas pour l'immense majorité mais mieux vaut s'en assurer.)

Cette formation est possible dans n'importe quelle université étrangère dès lors que votre candidature par cette dernière est acceptée.

Le choix d'une université avec laquelle il existe déjà des partenariats avec P13 facilite toutefois les démarches. Vous pouvez commencer vos recherches à partir des universités avec lesquelles P13 effectue des mobilités Erasmus ou possède des accords bilatéraux.

<https://paris13.moveon4.com/locallogin/5a1d81383f5d662314753894/fra>

Conditions d'accès et procédures d'admission

Le niveau général, le niveau linguistique et les motivations sont pris en compte dans la procédure de sélection. Un dossier est à demander à partir de fin Novembre auprès de Mme Chevalier, secrétaire Relations Internationales : ri.iutsd@univ-paris13.fr ou auprès de Mme Jollivet, responsable DUETI : helene.jlt@gmail.com.

Les dossiers sont à déposer courant Avril sauf pour le Québec : inscriptions en Janvier/ Février au plus tard, il faudra donc constituer votre dossier pour le mois de Décembre.

Les candidats devront également remplir les critères de sélection de l'établissement d'accueil. L'acceptation de votre dossier par P13 ne garantit pas votre acceptation dans l'université de votre choix pour laquelle vous devez candidater de votre côté. C'est vous qui effectuez les démarches pour vous inscrire dans l'université étrangère.

Organisation de la formation et délivrance du DUETI

Le DUETI est un diplôme d'Université délivré aux étudiants ayant satisfait aux deux exigences suivantes :

1. Les étudiants doivent valider l'équivalent de leur troisième année dans l'université d'accueil, soit 60 ECTS.

Les étudiants sont soumis aux mêmes contrôles de connaissances que les étudiants du pays d'accueil et doivent réussir le diplôme local. Dans certaines universités, les étudiants internationaux sont dans des classes à part mais ce n'est pas toujours le cas.

2. Durant leur année à l'étranger, les étudiants en DUETI rédigent un mémoire d'une quarantaine de pages portant sur leur expérience et un sujet d'étude interculturel. Ce mémoire donne lieu à une soutenance à leur retour. La moyenne de l'écrit (60%) et de l'oral (40%) doit être au minimum de 10/20 pour valider cette deuxième condition.

Valider son DUETI c'est donc :

1. L'obtention d'au moins 60 ECTS dans l'université d'accueil. (ECTS : European Credit Transfer System)

2. L'obtention au mémoire et pour la soutenance orale d'une note d'au moins 10/20.

Financement et aides à la mobilité

Les coûts d'une année à l'étranger varient selon les pays. La question financière doit être prise en compte très tôt dans votre projet. Il est conseillé de prévoir une avance de 2000 euros environ, les éventuelles bourses de mobilité n'étant versées qu'à partir de Novembre.

Aide à la mobilité :

L'inscription au DUETI permet de demander une aide financière.

1. Aide du Conseil Régional d'Ile de France : Le quotient familial (revenu brut global du foyer fiscal tel qu'il est mentionné sur le dernier avis d'imposition, divisé par le nombre de parts) doit être inférieur à 19 190 €. Le montant de l'allocation est variable selon les années (de 150 à 200 euros par mois)

2. Vous pouvez vous inscrire en DUETI en bénéficiant du statut Erasmus et donc de la bourse si :
- Vous vous inscrivez dans un établissement partenaire Erasmus de Paris 13. (cf moteur de recherche du site de Paris 13

<https://paris13.moveon4.com/locallogin/5a1d81383f5d662314753894/fra>

- L'université partenaire accepte ou pas de signer les contrats Erasmus pour les étudiants DUETI. Il faut vous renseigner par avance auprès de l'université qui vous intéresse.

3. Les boursiers CROUS conservent leur bourse si l'université est répertoriée comme partenaire européen dans la base de données du CROUS. Il faut vous renseigner auprès de l'organisme qui gère votre dossier.

Poursuites d'études

En ce qui concerne la poursuite d'études, vous pourrez postuler en Master, diplôme de niveau I. Il est cependant conseillé de contacter avant le départ, l'établissement envisagé au retour afin de connaître le niveau d'admission requis.